REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre
Le 07 juin et le 13 juin 2014

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Journée mondiale de l'environnement.....2
Visite Mme Annick Girardin dans l'océan indien.....5
Entreprenariat féminin.....7
Recherche agronomique et développement.....8
Connectivité aérienne.....10
Programme Smartfish.....14
Sommet des chefs d'état de la COI en Juillet.....15
Projet ISLANDS.....16
Surpêche-FAO.....17

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Le Matinal

Développement socio-économique respectueux de l'environnement

By **La Rédaction** 07/06/2014 07:59:00

"L'objectif de la Commission de l'océan Indien (COI) est d'accroître le niveau de vie des populations par la valorisation des ressources marines et côtières ainsi que la promotion d'un développement socio-économique respectueux de l'environnement."



C'est ce qu'a déclaré Gina Bonne, chargée de mission au sein de la COI. La Commission a, en effet, mis en valeur le rôle fondamental que les jeunes jouent dans la gestion de notre environnement en participant à la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (JME) à l'université de Maurice, Réduit, jeudi. Conscient de la vulnérabilité environnementale de nos îles, cet organisme accorde une place particulière à ce thème et le dédie comme domaine d'intervention : l'environnement durable et le changement climatique.

L'organisme a mis à la disposition du public présent lors de la célébration de la JME, les différents supports de sensibilisation sur l'environnement qu'elle a pro-duits : des guides pédagogiques, des bandes des-sinées, des spots et des livrets d'exercices, entre autres. Grâce à 'son arbre à souhait', il a aussi permis aux visiteurs d'émettre leurs vœux sur l'environnement futur qu'ils veulent. Cette action est axée sur le thème défini à travers le monde pour cette journée de célébration de l'environnement : "élever notre voix, pas le niveau de la mer".

PHOTO : Le 'Wish Tree' de la COI résumant les solutions développées par les jeunes face aux défis de l'environnement dans des îles.

http://www.lematinal.com/economie/4243-d%C3%A9veloppement-socio-%C3%A9conomique-respectueux-de-l%E2%80%99environnement.html

Le rôle fondamental des jeunes dans la lutte contre le changement climatique

La Journée mondiale de l'Environnement célébrée par la COI

samedi 7 juin 2014

Mercredi et jeudi, la Commission de l'océan Indien a ouvert ses portes à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement. Placée cette année sous l'année des petits Etats insulaires en développement, la célébration de la JME par la COI a mis les jeunes en évidence, car ce sont eux qui mèneront la lutte contre le changement climatique.

Conscient de la vulnérabilité environnementale de nos îles, la Commission de l'océan Indien intervient dans le domaine de l'environnement durable et du changement climatique afin « d'accroître le niveau de vie des populations par la valorisation des ressources marines et côtières et la promotion d'un développement socio-économique respectueux de l'environnement », précise Gina Bonne, chargée de mission au sein de la COI.



La Commission de l'océan Indien met en valeur le rôle fondamental que les jeunes jouent dans la gestion de notre environnement et prend part aux célébrations de la journée mondiale de l'environnement (JME) à l'université de Maurice – Réduit, les 05 et 06 juin 2014. La COI a mis ainsi à disposition du public présent les différents supports de sensibilisation sur l'environnement qu'elle a produits : des guides pédagogiques, des bandes dessinées, des spots, des livrets d'exercices… Grâce à « son arbre à souhait », elle a aussi permis aux visiteurs d'émettre leurs vœux sur l'environnement futur qu'ils souhaitent. Cette action cadre avec le thème défini à travers le monde pour cette journée de célébration de l'environnement : « élevez notre voix, pas le niveau de la mer ». La COI a pu notamment durant les deux jours de célébration, faire connaître ce qu'elle entreprend en faveur de la sensibilisation à l'environnement à travers ses projets et le soutien qu'elle accorde à l'ONG SIDS Youth AIMS Hub (SYAH).

La Journée mondiale de l'environnement est un évènement annuel initié par les Nations Unies, pour encourager une prise de conscience et une action d'envergure mondiale pour l'environnement. L'année 2014 a été désignée année internationale des petits états insulaires en développement (PEID). La participation de la COI aux célébrations à Maurice réside globalement dans la construction d'une dynamique régionale à la veille de la troisième Conférence internationale des PEID qui aura lieu en septembre à Samoa.

Photo : La COI ouverte aux leaders de demain

http://www.temoignages.re/le-role-fondamental-des-jeunes-dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique,78755.html

ADVANCE

N°. 102 650 | VENDREDI 2 MAI - JEUDI 8 MAI 2014 | 40 PAGES | Rs 10.00 | WWW.ADVANCE.MU | LE 1ER NUMÉRO D'ADVANCE A PARU LE 4 OCTOBRE 1940

ENVIRONNEMENT

La COI sensibilise les leaders de demain

La Commission de l'océan Indien met en valeur le rôle fondamental que les jeunes jouent dans la gestion de notre environnement et a apporté son soutien aux célébrations de la '*Journée mondiale de l'environnement*' (JME) à l'université de Maurice – Réduit, la semaine dernière.

Conscient de la vulnérabilité environnementale de nos îles, la Commission de l'océan Indien intervient dans le domaine de l'environnement durable et du changement climatique afin '*d'accroître le niveau de vie des populations par la valorisation des ressources marines et côtières et la promotion d'un développement socio-économique respectueux de l'environnement*', précise Gina Bonne, chargée de mission au sein de la COI.

La COI a ainsi mis à disposition du public présent les différents supports de sensibilisation sur l'environnement qu'elle a produits : des guides pédagogiques, des bandes dessinées, des spots, des livrets d'exercices, entre autres. Grâce à '*son arbre à souhait*', elle a aussi permis aux visiteurs d'émettre leurs vœux sur l'environnement futur qu'ils souhaitent.

Cette action cadre avec le thème défini à travers le monde pour célébrer l'environnement : '*élevez notre voix, pas le niveau de la mer*'. La COI a, notamment, durant deux jours de célébration, fait connaître ce qu'elle entreprend en faveur de la sensibilisation à l'environnement, à travers ses projets et le soutien qu'elle accorde à l'ONG *SIDS Youth AIMS Hub* (SYAH).

La '*Journée mondiale de l'environnement*' est un évènement annuel initié par les Nations unies, pour encourager une prise de conscience et une action d'envergure mondiale pour l'environnement. L'année 2014 a été désignée année internationale des petits États insulaires en développement (PEID). La participation de la COI aux célébrations à Maurice réside globalement dans la construction d'une dynamique régionale à la veille de la troisième Conférence internationale des PEID qui aura lieu en septembre à Samoa.



Stand COI avec (de gauche à droite) Devanand Virahsawmy, Ministre de l'Environnement et du Développement durable de Maurice, Simon Springett, Coordonnateur Résident des Nations unies à Maurice, Dominique Lan Ng, directrice au sein du ministère de l'Environnement, Gina Bonne, chargée de mission environnement et ressources naturelles à la COI.

orange StarAfrica.com

Déplacement de Mme Annick Girardin à Madagascar, aux Comores et à Maurice (14-18 juin 2014)

par: **APO** publié le : **13/06/2014** à **15:54 UTC** 191 vues Dans: **Communiqués De Presse**

PARIS, France, 13 juin 2014/African Press Organization (APO)/ — Quai d'Orsay – Déclarations du porte-parole – 13 juin 2014

Mme Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la Francophonie, se rend à partir de demain en déplacement dans l'Océan Indien.

A Madagascar, Mme Girardin sera reçue par le président Hery Rajaonarimampianina. Elle y marquera la relance de l'aide française en signant cinq conventions de subvention de l'Agence française de développement pour un montant total de 25 millions d'euros. Cette aide porte sur les domaines de l'éducation, de la santé, du développement urbain et de la micro-finance. La secrétaire d'Etat visitera plusieurs projets urbains financés par l'Agence française de développement. Elle inaugurera l'internat du Lycée français de Tananarive et rencontrera la communauté française, ainsi que des acteurs économiques malgaches.

Aux Comores, Mme Girardin évoquera les préparatifs du sommet des chefs d'État de la commission de l'océan Indien prévu le 26 juillet à Moroni, avec le président Ikililou Dhoinine et le secrétaire général de la commission, M. Jean-Claude de L'Estrac. Elle s'entretiendra également des perspectives de l'aide au développement aux Comores.

A Maurice, la secrétaire d'Etat sera reçue le 18 juin par le Premier ministre Navin Ramgoolam. Elle visitera également deux projets soutenus par la France dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la coopération universitaire francophone.

Signature : APO
Copyright : © APO

http://fr.starafrica.com/actualites/deplacement-de-mme-annick-girardin-a-madagascar-aux-comores-et-a-maurice-14-18-juin-2014.html

LA LETTRE DE L'OCEAN INDIEN

11/06/2014

LA LETTRE DE L'OCEAN INDIEN **N°1381**

OCEAN INDIEN

Une ministre française en tournée régionale

Afin de ménager la susceptibilité des voisins des Comores où le président François Hollande se rendra fin juillet pour assister (...) [335 mots] [5,2€]

CITÉS DANS CET ARTICLE : François Hollande | Commission de l'océan Indien | Annick Girardin | Laurent d'Ersu | Jean-Marc Châtaigner | Claudine Ledoux | Hery Rajaonarimampianina | AFD ➔ Voir les 21 mots-clés

http://www.africaintelligence.fr/LOI/alerte-loi/2014/06/11/une-ministre-francaise-en-tournee-regionale,108026507-ART

Partenariat : EFOI s'associe avec la Fondation Akbaraly dans la lute contre le cancer

Juin 10th, 2014

La Fondation Akbaraly a des femmes membres qui éprouvent un réel dynamisme dans la lutte contre le cancer. Pour sa part l'association Entreprendre au Féminin Océan Indien est constituée de femmes entrepreneurs engagées pour le développement. Ces femmes réunies au sein des associations viennent de s'unir pour la bonne cause car avec la convention qu'elles ont signée vendredi dernier dans la salle de conférence de l'Hôtel de Ville, elles ont décidé d'être ensemble pour rendre encore plus efficace la lutte contre le cancer. *« Nous allons utiliser la mobilité et la présence de EFOI dans différentes régions de l'île pour renforcer les actions de sensibilisation sur le cancer »* a notamment déclaré Cintzia Akbaraly ; Président de la Fondation Akbaraly, lors de la signature de ce partenariat.

Faut-il en effet rappeler que la section Madagascar d'Entreprendre au féminin Océan Indien est constituée de femmes dirigeantes d'entreprises éparpillées dans différentes régions du pays. Ainsi, les antennes régionales de cette association féminine pourront participer activement aux actions de sensibilisation sur la lutte contre le cancer. Par ailleurs, EFOI dont la Présidente est Sylvia Pagès dispose de bonnes relations avec des partenaires et autres bailleurs de fonds aussi bien sur le plan régional qu'international. Des relations qui seront également utilisées pour renforcer la lutte contre le cancer. Des femmes et des bailleurs de fonds, unis pour la bonne cause, en somme.

R.Edmond

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2014/06/10/partenariat-efoi-sassocie-fondation-akbaraly-lute-contre-cancer/

Capital

LUNDI 9 JUIN 2014
CAPITAL PUBLICATIONS | EDITION 18

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE RÉGIONALE

Signature d'un accord-cadre sur la recherche agronomique



Un protocole d'accord avec le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, a été signé mardi. Il permettra le renforcement de la recherche en Indianocéanie, en créant une plateforme commune COI/CIRAD/Préfecture de la Réunion/Région Réunion. Baptisé le PReRAD, son action se fera notamment sur les axes suivants : santé animale et humaine, biodiversité et santé végétale, ou encore systèmes agro-alimentaires.

« *Le CIRAD est déjà très présent en Indianocéanie : la Direction Régionale Réunionlocéan Indien est le deuxième plus important dispositif du CIRAD à travers le monde* », a rappelé Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD.

« *L'accord-cadre signé aujourd'hui place le partenariat au cœur de la plateforme régionale ainsi créée : il le considère non plus comme un moyen mais comme une finalité au service de la recherche. L'engagement du CIRAD sur les 6 prochaines années, en appui à la COI, est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion. L'accord-cadre signé aujourd'hui concrétise l'appui à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire.* »

Le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, s'est, lui, félicité de la signature de cet accord de coopération et a réitéré l'engagement de la COI à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la veille sanitaire, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

La prochaine réunion des bailleurs de fonds, qui aura lieu à Madagascar sur la sécurité alimentaire, sera la première illustration de la coopération CIRAD/COI ainsi mise en œuvre à travers la PReRAD.

La seconde étape de la constitution du pôle COI Recherche-Education sera la signature d'un MoU avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), prévue au deuxième semestre 2014, avec pour objectif de créer un Grand Observatoire de l'océan Indien. L'objectif final est de créer un pôle d'excellence Recherche-Education réunissant l'ensemble des partenaires des îles.

Le MIoD explique les rôles de président, directeur général...

DANS LE cadre de son programme de formation continue destiné aux directeurs et cadres supérieurs d'entreprises, le Mauritius Institute of Directors (MIoD) a assuré une formation, le mardi 3 juin, au Labourdonnais Waterfront Hotel, sur les rôles de président, directeur général et secrétaire de compagnie. Ce trio, qui a la haute main sur les décisions prises au plus haut niveau de la compagnie, doit, pour mener à bien les missions qui lui sont confiées, posséder toutes les qualités qui lui permettent de gérer l'entreprise selon les préceptes de bonne gouvernance.

Cette formation a eu comme objectif premier d'explorer et d'analyser les trois rôles les plus importants du conseil d'administration et de les positionner de sorte à optimiser leur efficacité. Grâce à l'expertise de la facilitatrice Jane Valls, CEO du MIoD et présidente du Réseau africain de bonne gouvernance, et des intervenants Georges Leung Shing, président de la Mauritius Development Investment Trust Company Ltd (MDIT), et Ambrish Maharahaje, Senior Manager en Corporate Services à CIM, les participants ont eu la possibilité de comprendre et d'assimiler l'importance de leurs rôles, mais surtout d'apprécier l'importance d'un conseil d'administration régi par la bonne gouvernance.

« *Cette formation est la plus poussée que nous ayons offerte sur les rôles de président, directeur général et secrétaire de compagnie. Elle ira très loin dans la définition de ces rôles, mais surtout comment ces fonctions doivent s'articuler dans la gestion de tous les jours. Bien qu'ils soient complémentaires, ils sont distincts afin de garder cette nécessaire indépendance personnelle selon les principes de la bonne gouvernance* », a affirmé Jane Valls.

FORTIS CLINIQUE DARNÉ INTRODUIT LA CHIRURGIE OCULAIRE AU LASER

Fortis Clinique Darné (FCD) a annoncé, le vendredi 30 mai, l'introduction, à l'établissement de Floréal, d'une nouvelle chirurgie des yeux au laser. Cette technique ophtalmologique permet de corriger les défauts visuels sans l'apport de verres correcteurs ou de lentilles. La mise en place de ce nouveau service bénéficie de l'expertise de Spectra Eye Centre, fournisseur de soins ophtalmologiques réputé dans le nord de l'Inde.
Les imperfections de la vue qui peuvent être traitées par la méthode LASIK sont la myopie l'hypermétropie, défaut visuel qui affecte essentiellement la perception des objets rapprochés, et l'astigmatisme, une vision imprécise de près comme de loin.
« *Nous nous sommes engagés à introduire cette technologie chirurgicale à Maurice et nous sommes heureux de pouvoir dispenser les Mauriciens des frais souvent onéreux que comporte un traitement à l'étranger. Nos tarifs sont très abordables par rapport à la qualité des prestations que nous proposons* », souligne le Dr Simmardeep Singh Gill, Chief Operating Officer de FCD.
Le Spectra Eye Centre assurera le transfert de savoir-faire vers l'unité ophtalmologie de FCD dans un premier temps.
FCD propose également des tarifs promotionnels pour les trois premiers mois de la mise en service de la nouvelle chirurgie oculaire au laser, soit Rs 35 000 pour une intervention chirurgicale sur un œil, incluant les frais de diagnostics.

ALASTAIR BRYCE APPOINTED CHAIRMAN OF THE MAURITIUS BANKERS ASSOCIATION



Alastair J. Bryce, Chief Executive Officer of The Hongkong & Shanghai Banking Corporation, Mauritius Branch, has been appointed as the new Chairman of the Mauritius Bankers Association at the Annual General Meeting held on May 29th. The two Deputy Chairmen are Sridhar Nagarajan, Chief Executive Officer of Standard Chartered Bank (Mauritius) Limited and Lakshman Bheenick, Chief Executive of Standard Bank (Mauritius) Limited.
Commenting on his appointment, Alastair Bryce said: "I am honoured to be appointed Chairman of such a long-established and prestigious association. As most people are aware, the banking industry is going through a period of intense change globally and I look forward to helping the MBA work with all stakeholders in the local market to ensure that its reputation, and that of its member organizations, is maintained and enhanced."

lexpress.mu
online. ontime.

52 logements sociaux et 12 logements étudiants. Une place publique verra le jour au centre des immeubles qui accueilleront également des bureaux et des commerces. L'État français avait mis la prison en vente en 2010 après le transfert de tous les détenus au nouveau centre pénitentiaire de Domenjod deux ans plus tôt. L'appel d'offres a été remporté la semaine dernière par la Société anonyme d'habitations à loyer modéré de La Réunion (SHLMR) pour 1,9 million d'euros. Le bailleur social devra s'accommoder de quelques contraintes. Il est en effet dans l'obligation de préserver les vestiges de l'ancienne prison, construite en 1718, dont des vestiges ont été mis au jour l'an dernier par des fouilles archéologiques. Les travaux devraient débuter en 2015.

INDIANOCÉANIE

UNE PLATEFORME POUR LA RECHERCHE AGRICOLE

La coopération régionale se dote d'un nouvel outil : la Plateforme régionale de recherches agronomiques pour le développement (Prérad). Une convention en vue de sa création a été signée jeudi dernier entre la Commission de l'océan Indien (COI), l'État français, la Région Réunion et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Cette structure sera basée à La Réunion mais ses travaux scientifiques bénéficieront aux cinq pays membres de la COI. Elle sera chargée de répondre aux problématiques régionales dans le domaine agricole, le principal objectif étant de garantir durablement la sécurité alimentaire dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le Cirad va puiser 90 millions d'euros dans ses ressources financières pour ce projet qui sera également financé par le conseil régional de La Réunion et l'Union européenne.

Commission de l'océan Indien La connectivité, priorité d'une Indianocéanie compétitive



La desserte aérienne régionale affaiblit la compétitivité. C'est à une stratégie aérienne régionale que pousse la COI

Pour les pays insulaires de l'Indianocéanie, l'intégration régionale représente le moyen le plus sûr de s'insérer de manière compétitive dans les flux d'échanges mondialisés. La Commission de l'océan Indien a pour mission de faciliter ce processus qui requiert une volonté politique et une mobilisation régionale fortes. Pour ce faire, la COI a engagé un ambitieux chantier, celui de la connectivité. L'amélioration des dessertes maritimes et aériennes régionales et de la connectivité numérique est une base indispensable à la création d'un espace régional compétitif et de croissance.

Aucun des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) n'a, à lui seul, les moyens de tenir la compétition internationale, ni de supporter sur le long terme les aléas des chocs et crises extérieures.

La compétitivité de l'Indianocéanie passe par l'amélioration significative de la connectivité entre les pays membres de la COI et avec le vaste monde. Or, la région du sud-ouest de l'océan Indien est globalement excentrée des pôles décisionnels, de production et d'impulsion économiques mondiaux. Le dynamisme des économies asiatiques et africaines, dont les échanges ne cessent de croître, est une chance pour l'Indianocéanie. La région, si elle est mieux connectée, gagnera en compétitivité et pourra tirer profit de sa situation géographique.

Consciente de l'enjeu pour ses pays membres, dont Maurice qui se positionne comme une plateforme d'investissement entre Afrique et Asie, la COI a initié une réflexion de fond, avec le soutien de ses partenaires, dont l'Union européenne, sur la connectivité maritime, aérienne et numérique régionale.

L'évolution du secteur du transport maritime marchand, avec la mise à l'eau de navires toujours plus grands, annonce la marginalisation progressive des îles de l'océan Indien. C'est une épée de Damoclès qui pèse sur ces économies: outre une balance commerciale nettement déficitaire, elles subissent le renchérissement des prix des denrées agricoles (+20% sur la facture d'importation alimentaire régionale entre 2006 et 2009) et des hydrocarbures qui comptent pour 18,2% de la valeur totale des importations régionales.

La création d'un système régional de cabotage maritime, en parallèle à l'augmentation de la production agricole particulièrement à Madagascar (voir encadré), est un des moyens d'alléger la facture alimentaire des pays de l'Indianocéanie, de réduire l'empreinte carbone, de diminuer les prix à la consommation. En bref, il s'agit de se défaire en partie de l'onéreuse dépendance à de lointains fournisseurs (riz d'Asie du Sud, maïs d'Argentine, viande d'Australie, etc.).

Ce projet de la COI suscite l'intérêt des opérateurs du secteur maritime de la région mais aussi d'opérateurs internationaux tels que le groupe chinois COSCO, sixième transporteur maritime mondial. La dynamisation du commerce intra-régional, qui ne représente que 3,7% du commerce extérieur total de la région, est tributaire de l'amélioration significative de la desserte maritime et de la modernisation des infrastructures liées.

Pour la COI, il ne fait aucun doute que la création d'une compagnie maritime régionale, regroupant des intérêts publics et privés, ainsi que la montée en puissance d'un grand port d'édatement régional sont deux éléments indispensables pour placer l'Indianocéanie sur la carte des échanges mondialisés de manière compétitive et durable.

Il en est de même sur le plan aérien. L'Indianocéanie, dont l'un des piliers économiques est le tourisme, souffre d'une compétition régionale qui affaiblit structurellement sa compétitivité. Les quatre transporteurs aériens de la région rencontrent tous des difficultés financières. Ils exploitent des marchés captifs et restreints.

Les prix excessifs des billets au sein de la région et des marchés extérieurs vers la région plombent l'attractivité du produit indianocéanien. Pour des distances équivalentes, un vol intra-régional est en moyenne 613% plus cher qu'un vol intra-européen et 182% plus coûteux qu'un trajet intra-caribéen. Quant aux taxes, qualifiées de *« préjudice net pour l'économie »*

La Commission de l'océan Indien (COI)

La COI, organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port-Louis (Maurice) et institutionnalisée en 1984 par l'Accord de Victoria (Seychelles), réunit cinq pays: Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Seule organisation régionale africaine composée exclusivement d'îles, la COI défend leurs intérêts spécifiques sur la scène régionale et internationale et promeut un développement authentiquement durable. Elle conduit des actions variées en faveur, entre autres, de la stabilité politique, de la santé publique, de l'intégration économique et commerciale, de l'entrepreneuriat, de la gestion durable des ressources marines et côtières, des énergies renouvelables, de la sécurité des populations et des zones maritimes.



Madagascar dispose du potentiel pour garantir la sécurité alimentaire régionale et devenir une force économique

➤ par Taleb Rifaï, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, elles représentent 35% à 51% du prix d'un vol intra-régional.

Instruite par les débats de la conférence régionale sur la desserte aérienne qu'elle a organisé en mai 2013, la COI a publié un plaidoyer à l'attention des décideurs politiques et économiques intitulé « *Les ailes de l'Indianocéanie* ». Cet ouvrage fait la démonstration de la plus-value, réelle et durable, d'une stratégie régionale de transport aérien.

Les pays de l'Indianocéanie sont pourtant engagés dans une stratégie de visibilité commune à travers l'association « Iles Vanille», soutenue par la COI. L'efficacité de ce positionnement marketing régional, qui repose sur les atouts évidents d'un produit touristique diversifié et singulier, ne peut être assurée qu'à la condition d'une amélioration significative de la desserte régionale.

Maurice : championne du commerce régional

Le commerce régional est largement dominé par Maurice (57% du commerce intra-régional).

La valeur des exportations mauriciennes (industrie chimique, textile, agro-alimentaire) vers les autres pays membres de la COI est passé de 222 millions € en 2010 à 264,4 millions € en 2012, soit 78% du total d'exportations régionales des pays membres en 2012.

Madagascar est en revanche le premier marché pour les pays de la région, notamment pour La Réunion et Maurice. Maurice a importé pour 65,6 millions € de marchandises des pays de la région, Madagascar étant son premier fournisseur.

Madagascar : vers la reprise économique

La résolution de la crise politique débutée en 2009, à laquelle a activement participé la COI, et l'élection du nouveau président Hery Rajaonarimanpianina annoncent le retour de Madagascar dans le concert des Nations. C'est un chantier titanesque mais pas insurmontable qui attendent les autorités malgaches.

La COI croit dans la capacité du pays à se relever. Avant la crise, la croissance était en moyenne de 5% l'an. Selon une étude de la Banque mondiale, « en prenant comme référence une croissance annuelle de 5%, le PIB en 2013 aurait été de 20% au-dessus de son niveau actuel, ce qui aurait représenté 8 milliards de dollars supplémentaires pour l'économie malgache » !

L'avantage comparatif de la Grand île est double : Madagascar regroupe 95% des terres arables de l'Indianocéanie et 90% de sa population, dont plus de la moitié à moins de 25 ans.

Le retour de la stabilité à Madagascar est une promesse de développement pour l'ensemble des pays de la région. C'est dans cet esprit que la COI a organisé, en mars 2013 à Mahajanga, une conférence régionale sur la sécurité alimentaire afin de préparer le terrain de la reprise économique et le retour des investisseurs une fois la stabilité politique recouvrée.

Le potentiel agricole de la Grande Ile en fait tout naturellement le grenier de l'Indianocéanie. Les oignons, les lentilles, le maïs, mais aussi le riz qui était consommé à Maurice il y a quelques décennies, sont autant de denrées qui peuvent être produites et exportées dans la région. Cette stratégie, promue par la COI, vise à réduire l'onéreuse dépendance de ses pays membres à de lointains fournisseurs, à diminuer les prix à la consommation, à stimuler la productivité, l'investissement et les échanges régionaux. Bref, il s'agit de gagner en compétitivité tout en améliorant sensiblement l'empreinte carbone de l'Indianocéanie.

Les options sont multiples : création d'une compagnie régionale, instauration de vols nolisés en Indianocéanie ou encore choix d'un partenaire stratégique commun. C'est aux gouvernements que revient la décision. C'est au secteur privé aussi d'être force de proposition.

Le mouvement mondial de consolidation dans le secteur du transport aérien ajoute de l'urgence à cette problématique importante pour la compétitivité régionale. La COI, dans son rôle de facilitateur, convoquera avant la fin juin une réunion des ministres en charge des Transports et du Tourisme pour débattre de la question.

Pour connecter durablement l'Indianocéanie au monde, il convient aussi d'améliorer la connectivité numérique régionale. La conférence régionale sur ce thème qui s'est tenue à Maurice en octobre 2013 a été l'occasion de souligner le potentiel de croissance que renferment les industries numériques. Le chantier porte sur plusieurs fronts : l'infrastructure, avec l'augmentation de la capacité de la bande passante et la multiplication des câblages à très haut débit, la formation et l'ouverture aux compétences extérieures.

Dans le rapport de la Banque mondiale « Les TIC au service du développement » (2009), il est dit que chaque augmentation de 10% dans les connexions Internet à haut débit dans les pays ➤



Cabotage maritime : La création d'un système de cabotage maritime devra compter sur la montée en puissance d'un port d'éclatement régional

en développement entraîne une augmentation de 1,38% de la croissance économique et, selon le cabinet de stratégie Booz & Company, une hausse de la productivité au travail de +1,5%. En outre, pour chaque emploi détruit par l'Internet, 2,6 nouveaux emplois sont créés tant dans le secteur des TIC que dans d'autres industries (McKinsey, 2011).

La bonne nouvelle vient des puissances émergentes, les BRICS, qui ont annoncé leur intention de mettre en place d'ici 2015 un câble sous-marin long de 34000 km qui devrait passer par l'Indianocéanie (Maurice et/ou Réunion) avec une capacité dix fois supérieure au câble le plus performant dans la région. Il y a là un champ d'opportunités évidentes pour le développement des industries et des technologies innovantes. Mais cela doit aller de pair, entre autres, avec une tarification compétitive, l'accessibilité au plus grand nombre aux larges bandes passantes et une approche régionale concertée et ambitieuse en matière d'infrastructures et de formation.

La compétitivité économique de l'Indianocéanie ne sera structurellement solide qu'à la condition d'une révision ambitieuse et audacieuse de la connectivité sur les fronts maritime, aérien et numérique. La COI a provoqué le débat, accompagné la réflexion, fait la démonstration des bénéfices de long terme d'une approche concertée. L'heure est à l'action. ■

Appui à l'entrepreneuriat

La COI a adopté une stratégie d'aide au commerce en 2006. Cette stratégie offre un cadre d'appui au secteur privé régional. C'est dans ce sens que la COI travaille en étroite collaboration avec l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien avec laquelle elle organise le Forum économique des îles de l'océan Indien, rendez-vous annuel du secteur privé régional. Impliquée dans une démarche de développement durable, la COI entend aussi susciter l'esprit d'entreprise chez les jeunes. C'est dans ce sens qu'un grand concours régional sur l'entrepreneuriat jeune s'est tenu à Maurice en décembre 2013 à la suite des concours nationaux organisés par le réseau Synergie Jeunes, soutenu par la COI et l'Union européenne.

Pour plus d'information / for more information: *www.coi-ioc.org*
Unité de communication : *communication@coi-ioc.org* / +230 402 61 00

http://globalfinance.mu/flip-issue2/book.swf

Programme Smartfish

HZK Agence Comorienne de Presse
La Gazette des Comores
Quotidien Indépendant d'Information Générale

L'accent sera mis dans les domaines du suivi, contrôle et surveillance

Des évolutions positives auraient été obtenues grâce à l'assistance technique et au programme de renforcement des capacités de la COI, en particulier du programme SmartFish, notamment pour les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et Tanzanie, selon un communiqué publié samedi dernier et parvenu à La Gazette des Comores. Le programme entend mettre l'accent sur le suivi, le contrôle et la surveillance de la pêche.

Le programme SmartFish met un accent particulier, dans sa deuxième phase s'étalant jusqu'en 2017, dans les domaines du suivi, contrôle et surveillance, indique-t-on dans un communiqué parvenu à La Gazette des Comores ce lundi. Le projet, financé par l'Union Européenne, entend appuyer « le développement des mécanismes et des capacités pour une filière thon durable». Il prévoit aussi d'autres actions essentielles comme « l'organisation de patrouilles conjointes pour combattre et décourager la pêche illégale ou l'amélioration des systèmes statistiques et d'information », précise-t-on dans le communiqué.

SmartFish fait observer que grâce au soutien de la COI, « la gestion des stocks de thons affiche des progrès significatifs ». La Commission de l'Océan Indien (COI) à travers ce programme, soutient précisons-le : « l'amélioration de la gestion des pêcheries de thon tant dans l'Indianocéanie qu'au Kenya et en Tanzanie ».

« Les pays du sud-ouest de l'océan Indien ont, en effet, réalisé des progrès significatifs sur de nombreux aspects de la filière (conservation, transbordement en mer, plan de développement des flottes…). Ainsi, les pays soutenus par la COI ont amélioré leur niveau de conformité aux critères édictés par la Commission thonière de l'océan Indien (CTOI) qui compte 31 pays membres », indique le communiqué.

« Les pays couverts par le programme SmartFish ont été félicités pour ces résultats positifs lors de la 11ème session de la réunion du Comité d'application de la CTOI qui s'est tenue à Colombo, au Sri Lanka, la semaine dernière », précise le programme SmartFish. Selon le même communiqué, « trois pays de la région se distinguent sur la période 2011-2013: il s'agit de Madagascar, du Kenya et de la Tanzanie, où le degré de conformité est respectivement passé de 17% à 75%, de 8% à 61% et de 7% à 44% ».

« Ces évolutions positives ont pu être obtenues grâce à l'assistance technique et au programme de renforcement des capacités de la COI, en particulier du programme SmartFish de la COI, notamment pour les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et Tanzanie. Ces activités ont été conduites en collaboration et avec le soutien du secrétariat de la CTOI », peut-on lire dans le dossier de presse.

Al-hamdi Abdillah Hamdi

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3561

Sommet des chefs d'état de la COI en Juillet

9 juin 2014

Sommet de la COI, 26 et 27 Juillet 2014

Sommet de la COI, 26 et 27 Juillet 2014

Une mise au point sur les travaux du 4e sommet de la COI La commission en charge de l'organisation du 4e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien et les représentants de chaque pays ont fait une mise au point sur l'avancement des travaux préparatoires. Ils veulent mettre le paquet sur la communication. Tous les jeudis de chaque semaine, la commission en charge de l'Organisation du 4e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI) se réunit pour faire une mise au point sur l'état d'avancement des travaux. Après une réunion en conseil des ministres avec le chef de l'Etat et une autre avec les entrepreneurs, la commission s'est de nouveau réunie hier jeudi. La réunion était marquée par la présence de la première conseillère à l'ambassade de France, le représentant du consul de Madagascar, et le consul de l'île Maurice. La commission et les représentants ont passé en revue tous les aspects permettant d'assurer un bon déroulement du sommet. Ils ont discuté de la question du protocole, le transport, l'aéroport, la sécurité, l'hébergement et tant d'autres sujets. « Nous avons tenu à réunir toutes ces personnes pour discuter sur l'Etat d'avancement des travaux car nous savons que c'est un grand évènement. Dans ce genre de sommet, il n'y a pas d'improvisation. Toutes les choses doivent être prises en main », déclare Abdourahim Said Bacar, le président de la commission en charge de l'organisation du 4e sommet des chefs de l'Etat de la COI. Outre les autres aspects protocolaires, la question de la communication était au cœur des discussions. Selon la commission, une cinquantaine de médias seront au rendez-vous. « L'objectif principal du gouvernement reste la réussite de ce sommet. Et nous savons que c'est un évènement régional et international. C'est pourquoi nous avons mis en place un plan de communication pour impliquer les médias régionaux et locaux pour la réussite du sommet », poursuit-il. Comme lors du conseil des ministres des affaires étrangères de la COI, ils mettront à la disposition de la télévision nationale, tous les moyens nécessaires pour bien faire leur travail. « L'Office de Télévision Nationale des Comores a un rôle primordial à jouer. Il est vraiment au cœur de l'évènement », précise Abdourahim Said Bacar. Sur le débat, les représentants ont posé beaucoup de questions sur les différents aspects des travaux et ont montré leur souci de la réussite de l'évènement. La première conseillère de l'ambassade de France a beaucoup insisté sur le transport, l'hébergement et la sécurité des chefs d'Etat. « C'est un grand évènement auquel le pays va faire face tant dans le domaine du transport, logistique, communication et surtout sur la sécurité. Le pays doit prendre toutes ses responsabilités pour une bonne réussite de l'évènement », lance Francy Degardin, la première conseillère de l'ambassade de France. Au niveau de la sécurité, une série de formations va être faite sur les unités de la gendarmerie. Pour rappel, le 4e sommet des chefs d'Etat et de chefs de gouvernement de la COI va se tenir du 26 et 27 Juillet prochain. L'ouverture se fera au palais présidentiel de Beit Salam et les travaux se tiendront au Palais du Peuple. Mohamed Youssouf - Lgzt



http://watwan.over-blog.com/2014/06/sommet-de-la-coi-26-et-27-juillet-2014.html

Projet ISLANDS

Projet Islands : Présentation des logiciels Inventars et Capra

juin 11th, 2014

L'atelier de restitution des données du profil des risques pour Madagascar, en matière de gestion des risques et des catastrophes nationales, s'est tenu hier à l'hôtel Panorama. Un atelier qui entre dans le cadre du projet Islands, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien. Cet atelier a été une occasion de présenter les logiciels Inventars et Capra, des outils essentiels dans la lutte pour la résilience quant aux catastrophes naturelles. Ainsi, le logiciel Inventars permet une analyse temporelle des aléas des catastrophes sur une période de 30 ans, dont les cyclones ou encore les inondations, et permet d'obtenir les données sur les dégâts les plus désastreux. Le logiciel Capra, quant à lui, permet de calculer les coûts des conséquences d'une catastrophe naturelle. Un outil adressé à l'endroit des décideurs, mais surtout au ministère des finances et du budget, qui pourra alors analyser les investissements opportuns dans la prévention et dans la construction.

Anjara Rasoanaivo

Surpêche-FAO

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Surpêche: Les chiffres sont alarmants

Jeudi, 12 Juin 2014 07:37

Lors de l'ouverture du COFI à Rome, le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a sollicité des mesures d'urgence pour affronter le changement climatique et d'autres menaces pesant sur la pêche durable et les stocks de poisson.

"La surpêche, la pollution et le changement climatique mettent cette vitalité à risque. Les impacts sont déjà manifestes. Et les populations pauvres de la planète, dans les zones rurales et côtières, sont parmi les plus concernées", a-t-il déclaré lors de ce seul forum intergouvernemental mondial sur les questions de pêche et d'aquaculture. Les pêches et l'aquaculture étaient la source de 17 % des protéines animales consommées dans le monde, chiffre pouvant aller jusqu'à 50 % dans certains petits états insulaires en développement (PEID) et pays d'Asie a-t-on souligné. 12% des moyens d'existence de la population mondiale dépendent de ce secteur. En particulier, les pêches artisanales emploient plus de 90 % des pêcheurs de capture et des travailleurs de la pêche.

Le Comité des pêches de la FAO (COFI) a ouvert sa session du 9-13 juin qui portera sur toute une série de questions liées à la santé à long terme des pêches marines et continentales et de l'aquaculture, et sur une action potentielle des gouvernements, des organismes régionaux de gestion des pêches, des ONG, des travailleurs de la pêche et autres acteurs de la communauté internationale. Les pêches et l'aquaculture apportent une contribution centrale à la sécurité alimentaire et à la nutrition et constituent en outre la base des moyens d'existence de certaines des familles les plus vulnérables au monde. ",dont la moitié environ sont des femmes", a-t-il précisé. "Une étude récente publiée dans Marine Policy montre que la surpêche pourrait aggraver la pauvreté et la stabilité politique des pays les plus pauvres du monde dont Madagascar. Selon cette étude, la pêche dans la Grande île s'élèverait au double des chiffres officiels donnés durant la période s'étalant de 1950 à 2008, et les pays étrangers prospères emporteraient la moitié du butin.

Les eaux de Madagascar accessibles aux vaisseaux étrangers ont été définies selon des quotas de pêche officiels. Cependant, selon l'étude, ces chiffres ont été artificiellement réduits pendant plus d'un demi-siècle, ce qui a mené à une surpêche considérable dans les eaux malgaches.

Selon l'étude, 80 000 tonnes d'aliments marins sont prélevées à Madagascar et exportées chaque année, principalement vers l'Europe et l'Asie.

La surexploitation halieutique, limitée aux côtes des pays les plus développés jusqu'aux années 1970, est donc devenue mondiale. Les méthodes scientifiques de gestion des stocks ont été un échec.

4,2 millions de tonnes de poissons auraient été pêchés de 1950 à 2008 dans les eaux de Madagascar soit le double des chiffres officiels, selon un rapport publié par l'organisation de protection de l'environnement, Blue Ventures. Sous la pression démographique, les quantités pêchées augmentent considérablement. Bien que coutumiers des migrations saisonnières, les pêcheurs malgaches doivent s'éloigner des côtes pour trouver du poisson, en particulier le requin. Le phénomène est accentué par la présence des sociétés de pêche industrielle. La quatrième plus grande île du monde serait soumise depuis plusieurs années à la surexploitation de ses ressources maritimes par les sociétés européennes et asiatiques. Elles pratiquent la pêche à grande échelle et leur production est strictement destinée à l'exportation.

NIR

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=40438&Itemid=55